

## Sujet type d'examen 6

### Dossier 1

#### 1. Comparez la situation du marché du travail en France en 2024 à partir du taux d'emploi et du document 1.

Le document présenté a été réalisé par l'INSEE à partir des données de l'enquête Emploi 2024. Il présente les taux d'emploi selon quatre caractéristiques : la composition familiale, l'état de santé, le niveau de diplôme et la nationalité.

#### Définition du taux d'emploi

Le **taux d'emploi** permet d'analyser le dynamisme du marché du travail à travers sa capacité à mobiliser la main-d'œuvre potentielle. Il se calcule le plus généralement par classe d'âge. Il correspond donc à la somme des individus par âge en emploi/par l'ensemble des individus de cette tranche d'âge.

Le taux d'emploi est déterminé structurellement par la démographie (ex. : vieillissement de la population), les politiques d'éducation (ex. : allongement de la durée des études) et conjoncturellement par le positionnement dans le cycle de croissance (reprise ou ralentissement).

#### L'évolution structurelle du taux d'emploi

L'évolution en France sur plus de 20 ans du taux d'emploi est caractérisée par la stabilité des 25-49 ans au-dessus de 80 %. En revanche, sur la même période le taux d'emploi des 15-24 ans a progressé de 7 points (de 30 % à 37 %), en outre le taux d'emploi des plus de 50 ans a progressé de plus de 15 points sur les vingt dernières années (55 % à 70 %) en raison de l'allongement de la durée de vie active avec le recul de l'âge de départ à la retraite.

Mis en parallèle de l'évolution du chômage, le recul de ce dernier à partir de 2015 s'accompagne par la progression du taux d'emploi en particulier pour les plus de 50 ans et les 15-24 ans à partir de 2020 avec les effets de la réforme de l'apprentissage.

La France a un taux d'emploi équivalent à la moyenne de l'UE. Mis en perspective, le décrochage est marqué depuis la décennie 2010 car si le taux d'emploi de la France augmente progressivement, il se situe encore à plus de 6 points de l'Allemagne et 9 points des Pays-Bas avec le taux le plus élevé en UE.

#### Marché du travail et caractéristiques du taux d'emploi

L'accès à l'emploi est fortement déterminé par le genre et la situation sociale. En effet, on note que les femmes avec des enfants en bas âges < à 6 ans ont un taux d'emploi < de + 30 %

# CORRIGÉ

par rapport à l'ensemble. A l'inverse les hommes même avec des enfants en bas âges ont un taux d'emploi > à l'ensemble.

La santé est un autre facteur discriminant. En effet, que les personnes ayant des problèmes de santé ont un taux d'emploi < à la moyenne. Ce taux étant > à 30 % pour les personnes à handicap et/ou en « mauvaise santé ».

En matière de niveau d'étude, les titulaires d'un bac et + ont un taux d'emploi > à la moyenne alors qu'il < à + de 20 % pour les personnes sans diplôme.

Enfin, la nationalité est aussi un facteur discriminant puisque les personnes hors UE ont un taux d'emploi < à + 20 % alors qu'il est < de + 5 % pour les ressortissants UE et positif pour les personnes de nationalité française.

## 2. Analysez l'évolution de l'emploi en France de depuis 2015.

Les documents 2, 3 et 4 ont trait à la situation de l'emploi depuis 2015. Ils ont été produits par l'INSEE et publiés dans la série Références 2025 pour les documents 2 et 3 et dans les enquêtes Emplois (2024) pour le document 4.

### Le périmètre de l'analyse de l'emploi

Afin d'analyser la dynamique il faut tenir compte des éléments suivants :

Le **marché du travail** correspond au lieu de rencontre entre l'offre de travail des actifs et la demande des employeurs.

La **population active** occupée « au sens du BIT » comprend les personnes âgées de 15 ans ou plus :

– ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale.

– pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie. Les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail font partie de la population active occupée.

Le **chômage** traduit un déséquilibre quantitatif du marché du travail en présence d'un excès d'offre de travail. Il correspond à l'inactivité contrainte d'une partie de la population active.

Le **sous-emploi** correspond à une situation dans laquelle des personnes à temps partiel disponibles souhaitent travailler plus et/ou des personnes en chômage partiel. Ainsi en 2024, 4,3 % des personnes en emploi sont en situation de sous-emploi.

Le **taux d'activité** permet de mesurer la participation de la population active au marché du travail.

Le **taux d'emploi** permet d'analyser le dynamisme du marché du travail à travers sa capacité à mobiliser la main-d'œuvre potentielle. Il se calcule le plus généralement par classe d'âge.

### L'évolution de l'emploi depuis 2015

La situation de l'emploi en France s'est nettement améliorée au cours de la période 2015-2024 hors période crise sanitaire.

# CORRIGÉ

Cela se traduit par une baisse de 2 points du taux de chômage d'une part et une hausse du taux d'emploi de près de 4 points. Cependant, certaines personnes présentant des caractéristiques socio-démographiques particulières ont un accès plus restreint à l'emploi (Cf. question 1). Cependant, ces mêmes personnes voient leur situation progresser depuis 2015. C'est le cas en particulier pour les mères isolées avec enfants de – 6 ans dont l'accès à l'emploi progresse de + 4,7 % sur la période et de + 5,1 % pour les personnes ayant des problèmes de santé.

### 3. Identifiez les caractéristiques de l'évolution du télétravail depuis 2019.

Les documents 5 et 6 traitent du télétravail. Ils ont été produits par la DARES et publiés dans la série Analyses 2024.

#### Définition du télétravail

Le télétravail est défini par l'article L 1222-9 du code du travail comme « toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux, de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication ».

#### Evolution du télétravail

Peu développé dans les entreprises avant la crise sanitaire du COVID (2 millions en 2019), le télétravail s'est fortement développé entre 2021 et 2023 (6,1 millions en 2023) pour se réduire depuis.

En 2019, 9 % des salariés travaillaient en télétravail pour 6 % à raison d'un jour par semaine et 3 % deux à trois jours. En 2021 en sortie de crise sanitaire, le nombre de salariés a progressé de 22 points puisqu'il concernait 31 % des salariés avec 20 % à raison de trois jours par semaine. En 2023, 26 % des salariés demeurent concernés avec une forte diminution du télétravail de 3 jours et une augmentation du télétravail 1 journée.

Selon la Dares (11/2024) dans un premier temps (2019-2021) le télétravail s'est diffusé pour l'ensemble des salariés fortement porté par les cadres et les professions intermédiaires et dans une moindre mesure par les employés et les ouvriers. Dans un deuxième temps (2021-2023) le reflux du télétravail a été marqué pour les professions intermédiaires et employés alors qu'il est demeuré très présents pour les cadres (65%).

Par ailleurs, alors que les femmes étaient minoritaires en 2019 parmi les salariés télétravaillant elles deviennent majoritaires en 2023. On note une forte progression sur la période du télétravail chez les – de 30 ans et les plus diplômés (Bac+5). Enfin entre 2021 et 2023, la proportion de salariés souhaitant davantage travailler en télétravail a triplé passant de 14 % à 44 % selon la Dares (2024).

#### Les familles professionnelles concernées

Elles concernent exclusivement des fonctions supports de services avec une majorité des fonctions cadres, ingénieurs et de professions intermédiaires de techniciens. La progression est notable entre 2019 et 2021 et se maintient en 2023.

## Dossier 2

### Les politiques de redistribution sont-elles efficaces pour réduire les inégalités ?

*Il est attendu en réponse à cette question une argumentation structurée s'appuyant sur le contexte, vos compétences et sur vos connaissances (théoriques et factuelles).*

Deux types de plan peuvent être envisagés pour le sujet

#### Plan 1 :

- I Le rôle et l'intérêt des politiques de redistribution pour réduire les inégalités
- II Les limites des politiques de redistribution et l'accroissement des inégalités

#### Plan 2 :

- I Les différentes conceptions de la justice sociale dans la réduction des inégalités
- II La crise des Etats-providence dans le financement des politiques de redistribution.

### Les idées à mettre en avant :

#### . Le cadre du sujet :

#### Les politiques de redistribution

Les **politiques de redistribution** correspondent aux politiques menées par les pouvoirs publics afin d'atténuer les inégalités de revenus en réduisant l'écart de ses derniers entre les ménages par le biais de transferts sociaux.

#### Les instruments de la politique de redistribution

La fiscalité, elle permet de distinguer les impôts proportionnels, progressif et forfaitaire.

L'**impôt proportionnel** correspond à un prélèvement proportionnel à la consommation dans le cas de la TVA ou du revenu dans le cas des cotisations sociales. L'impôt proportionnel réduit les inégalités absolues (ex. : si on applique une taxe de 10 % sur des revenus de 1 000 euros et de 2 000 euros l'écart de revenu va passer de 1 000 euros avant impôt à 900 euros après impôt). En revanche, cette forme d'impôt ne réduit pas les inégalités relatives. En effet, dans le prolongement de l'exemple précédent le rapport est de 2 avant (2 000/1 000 €) et après impôt (1 800/900 €). L'impôt proportionnel concerne la majorité de la fiscalité : TVA, CSG, cotisations sociales.

#### Deux types de redistribution sont distingués selon leur objectif.

La **redistribution horizontale** correspond à l'action d'un système d'assurances sociales – comme la Sécurité sociale en France – qui vise à opérer des transferts de revenu entre les actifs, vers les retraités, les chômeurs et des bien-portants vers les malades et des célibataires vers les familles nombreuses.

La **redistribution verticale** correspond aux transferts d'une partie des revenus des hauts revenus vers les revenus les plus modestes afin de réduire les écarts. Les transferts s'opèrent à

# CORRIGÉ

travers la progressivité de l'impôt comme dans le cas de l'impôt sur le revenu en France. Cela signifie que le taux de l'impôt augmente en fonction du niveau de revenu déclaré.

## Les inégalités économiques, salariales et de patrimoine

Les **inégalités économiques** correspondent à des différences de distribution dans les salaires, revenus et patrimoines qui créent des différences (avantages ou désavantages) dans l'accès aux ressources matérielles ou immatérielles (culture, relations) valorisées par la société.

Les **inégalités de patrimoine** : le **patrimoine** correspond à l'ensemble des avoirs (biens meubles et immeubles) détenus par les personnes physiques ou morales à un moment donné.

Les **inégalités salariales** sont mesurées par comparaison entre les différents déciles de la distribution des salaires et plus particulièrement l'écart entre le 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> décile. Ainsi, en 2024 l'écart de salaire entre le 1<sup>er</sup> décile (10 % les moins rémunérés) et le 9<sup>e</sup> décile (10 % les plus rémunérés) était de plus de 2,9 (4334/1492 €).

## . Les éléments théoriques du sujet pour justifier ou non les inégalités

La justification économique des inégalités s'articule autour des théories de la justice sociale. Elles analysent le caractère équitable ou non de la distribution des ressources entre les citoyens. Trois axes théoriques principaux traitent de cette question.

### Les théories libertariennes

Elles sont incarnées par F. Hayek (1899-1992) et R. Nozick (1938-2002).

Le fondement de la justice sociale repose sur le primat de l'individu. Une société est juste si les individus bénéficient de la plus grande liberté et si la propriété privée est respectée. Dans ce cadre l'ordre du marché est spontané et juste. Pour F. Hayek, les politiques de redistribution ne sont pas fondées dans leur justification. « En garantissant la sécurité économique des uns on aggrave l'insécurité des autres. Pourquoi l'on veut toujours plus de sécurité » (*La Route de la servitude*, F. Hayek, 1946)

### La théorie de la justice de J. Rawls

Cette théorie (1971) pose la question centrale de l'équité comme fondement d'une société juste. Dans ce cadre, la justice sociale repose sur deux principes :

- **Le principe d'égalité de liberté** met en avant l'idée que chaque personne a un droit égal au système le plus étendu de libertés de base compatibles avec un système identique de libertés pour les autres.
- **Le principe d'égalité des chances** souligne que les inégalités économiques et sociales sont justes dans la mesure où elles bénéficient aux membres les plus défavorisés de la société. Cette idée repose sur le principe économique du **maximin**, selon lequel le plus petit sacrifice des plus favorisés peut procurer le plus grand avantage pour les plus défavorisés. La redistribution est donc le moyen le plus adapté pour assurer l'égalité des chances et l'impôt progressif en est un exemple.

### La théorie des capacités (A. Sen) et l'égalisation des potentialités

Dans l'analyse de Sen, les individus sont fondamentalement caractérisés par une dotation initiale différente. En d'autres termes, ils ne disposent pas des mêmes capacités à savoir la capacité d'agir. Pour Sen, la justice sociale consiste donc en l'égalisation des potentialités ce

# CORRIGÉ

qui nécessite d'aller au-delà de l'égalité des droits et des chances et d'inclure dans les principes fondamentaux le droit à la protection sociale capable de promouvoir les capacités.

## . Les éléments théoriques du sujet pour justifier l'inefficacité de l'intervention budgétaire de l'Etat.

### L'inefficacité des politiques budgétaires

Selon le théorème de l'équivalence de D. Ricardo (1772-1823) R. Barro (1944-), les ménages, sous hypothèse de comportements intertemporels (court, moyen et long termes) interprètent le déficit et l'endettement comme une hausse de l'impôt différée dans le temps. Ils vont donc provisionner la hausse future des impôts par une augmentation de l'épargne. Les effets attendus de la stimulation de l'activité dans une logique keynésienne sont annulés par une baisse de la consommation privée. L'effet est d'autant plus observé que le pays est endetté.

Dans le prolongement de l'analyse précédente, les anticipations rationnelles de R. Lucas (1937-) expliquent la logique de raisonnement (coût/avantages) des ménages. Dans ce cadre, les stratégies de politique économique de demande voient leur efficacité annulée par le fait que les agents modifient leur comportement en intégrant les conséquences négatives du comportement de l'État. Pour reprendre l'analyse du théorème Ricardo-Barro, l'endettement de l'État est anticipé par les ménages par une augmentation de leur épargne.

## . Les instruments de mesure des inégalités

### La mesure des inégalités de répartition

La **courbe de Lorenz** représente la fonction de répartition qui associe pour chaque partie de la population (décile) la part de richesse détenue (revenu ou patrimoine).

Il faut retenir que plus on s'éloigne de la droite d'équirépartition, plus la distribution est inégalitaire.

Dans le prolongement de la courbe de Lorenz, **l'indice de Gini** est un indicateur synthétique qui rend compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée (Insee). Il varie entre 0 qui correspond à une égalité parfaite et 1 qui représente l'inégalité extrême. En d'autres termes, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

À partir de la représentation graphique de la figure 14.3, l'indice de Gini est de 0,29 pour la répartition en matière de niveau de vie et de 0,64 pour le patrimoine. Les indices de Gini soulignent donc une distribution plus inégalitaire en matière de patrimoine.

La notion de **niveau de vie** correspond pour l'Insee au revenu disponible des ménages rapporté un nombre d'unités de consommation (UC).

Les unités de consommation sont utilisées pour corriger les niveaux de vie des ménages à l'aide d'une échelle d'équivalence : 1 UC pour le premier adulte – 0,5 UC pour les autres personnes de + 14 ans – 0,3 UC pour les – de 14 ans. Ainsi, 1 couple avec 1 enfant compte pour 1.8 UC

## . Les changements sociodémographiques

### L'allongement de l'espérance de vie et les conséquences économiques

Depuis plus de quarante ans, on constate l'allongement de la durée de la vie d'un an tous les 4

# CORRIGÉ

ans ce qui entraîne une augmentation du versement des pensions, des dépenses de santé (les 80-90 ans consomment trois fois plus de soins que les autres actifs). Par ailleurs, il apparaît nécessaire de mettre en place des structures liées à la grande dépendance, facteurs de dépenses-investissements supplémentaires.

## **Le vieillissement de la population et le ratio de dépendance**

À partir de 1965, les pays de l'OCDE connaissent une chute de leur natalité et, à partir de 2005, avec le papy-boom le financement se dégrade. Si l'équilibre a existé de 1960 à 1990, il ne cesse de se dégrader depuis. Le ratio de dépendance (inactif/actif) montre le poids croissant des inactifs. Mécaniquement, on peut supposer que les départs à la retraite permettent la réduction du chômage et donc la réduction du déficit de l'assurance chômage avec une augmentation des cotisations et une baisse des allocations, or ce n'est pas le cas et la productivité est souvent privilégiée.

Avec une hypothèse d'un indice conjoncturel de fécondité à 1,8 et un solde migratoire de + 70 000 par an, la population active commencera à diminuer à partir de 2036. Selon le Haut-Commissariat au Plan (2025).

## **Le déplacement des risques sociaux**

Fortement concentrés sur les retraites jusqu'au début des années 1980, ils se sont déplacés sur les familles monoparentales soit 4,3 millions d'enfants concernés et les 15-24 ans sans qualifications (100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans formation ni diplôme) dont le taux de chômage est 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale.

En conclusion, il est important de rappeler que les politiques de redistribution sont un fort levier de réduction des inégalités. Cependant, les changements sociodémographiques structurels créent des nouveaux besoins. Dans le même temps la croissance s'est fortement ralenti. Le maintien des modèles sociaux nécessite la prise en compte d'une responsabilité individuelle plus importante du fait des limites de financement de l'Etat.